Termes de référence

**Etude des modèles de gouvernance**

**pour la gestion des aires protégées au Laos**

# **Le projet KARST**

1. ***Contexte et enjeux stratégiques du projet***

Cette expertise intervient dans le cadre de la composante KARST : Khammouane - Ardèche Stratégie Territoriale, portée par l’ONG Tétraktys et le SMERGC (établissement public en charge de l’exploitation de la grotte Chauvet) et faisant partie du projet Khammouane Eco-tourisme, financé par l’Agence Française de Développement.

Le territoire ardéchois, comme celui de la province de Khammouane jouissent d’un relief millénaire, connu pour ses grottes, rivières, gorges et forêts primaires. Face à l’ouverture au tourisme de ces espaces uniques, des problématiques similaires émergent et appellent des réponses adaptées.

L’objectif de KARST est d’accompagner les autorités locales de la province de Khammouane dans la gestion durable de leur territoire. Il s’agit à travers ce projet de soutenir la préservation et la valorisation du patrimoine géologique de l’aire nationale protégée de Phou Hin Poun, en renforçant les capacités des autorités du tourisme, de la forêt mais aussi en favorisant l’échange d’expériences pour faire émerger de nouvelles idées en faveur d’un développement touristique durable.

C’est une approche globale qui est ainsi conduite, appréhendant les enjeux de connaissance et de protection à des fins de mise en valeur économique à long terme des espaces naturels de la zone.

La Province de Khammouane souhaite rendre plus attractif son territoire pour la population touristique asiatique et occidentale tout en gérant la fréquentation induite. Elle souhaite se doter d’une identité territoriale et mettre ainsi en lumière ses sites phares adossés au karst.

La procédure de plan de gestion liée est un moyen de piloter et maitriser son développement, à la fois pour proposer une offre qualitative aux visiteurs, mais aussi pour gérer les conséquences de cette fréquentation. Face à l’échec de certaines destinations du Laos, fortement impactées par une fréquentation non maitrisée, l’enjeu pour la Province de Khammouane est d’axer son développement touristique sur cette approche globale innovante.

1. ***Intervenants et mode opératoire***

Le projet KARST s’appuie sur des partenaires financiers (AFD) et techniques que sont Tétraktys et l’IFREEMIS. L’un pour sa connaissance du terrain local et son expertise dans le développement du tourisme communautaire de nature, l’autre pour son réseau et expertise sur la valorisation des milieux souterrains.

# **Objectifs et résultats attendus du projet KARST**

1. ***Objectif général***

L’objectif du projet est de favoriser un échange d’expériences entre l’Ardèche et Khammouane dont les similitudes géologiques et patrimoniales sont indéniables sur la gestion et la valorisation de sites patrimoniaux naturels et culturels. L’Ardèche a été/est confrontée aux mêmes problématiques et enjeux que Khammouane.

Au cours de cette première phase de trois ans, l’enjeu est de sensibiliser les autorités, acteurs institutionnels et populations locales aux enjeux de protection et valorisation du patrimoine géologique.

1. ***Objectifs spécifiques***
2. Permettre la protection et la valorisation des espaces karstiques de la zone par le développement d’outils de médiation et de communication autour des sites phares
3. Diffuser la connaissance sur le patrimoine géologique lors d’événements et d’ateliers de sensibilisation à destination des publics institutionnels, jeunes, touristiques
4. Renforcer les capacités des autorités locales du tourisme dans la gestion durable de leur territoire
5. ***Résultats attendus***

Le projet se concrétise :

- Dans la réalisation d’un diagnostic territorial complet (géologique, socio-culturel, touristique)

- Dans l’élaboration d’un plan de gestion pour le patrimoine géologique et sites touristiques identifiés

- Dans des actions de formation, des ateliers de sensibilisation et le développement d’outils de communication et médiation adaptés

- Dans une réflexion amorcée sur l’utilité/la nécessité de mettre en place une gouvernance adaptée au territoire de la Phou Hin Phoun pour remplir cet objectif triple de protection des patrimoines naturels, diffusion de la connaissance sur les espaces karstiques et développement économique local autour du tourisme de nature.

# **Contexte de l’étude**

Cette étude des systèmes de gouvernance des sites naturels touristiques au Laos vient compléter le diagnostic territorial de la Phou Hin Phoun réalisé dans le cadre du projet KARST. Les résultats seront à lier aux résultats et recommandations apportés par les études sur les géo-patrimoines, les infrastructures touristiques et les caractéristiques anthropologiques de l’aire protégée de la Phou Hin Phoun.

Parallèlement à cette étude seront menées une autre recherche portant sur les modèles de gouvernance au sein de différents Géoparcs asiatiques et d’Europe. La mission d’expertise présentée ici est à envisager en miroir de l’autre afin de dresser un panorama des systèmes de gouvernance collective des sites naturels. A l’issue des deux enquêtes menées parallèlement, leurs résultats seront mis en commun et croisés afin de pouvoir identifier le ou les modèles de gestion collaborative et participative correspondant le mieux aux dynamiques du territoire du projet KARST. Il s’agit de figurer quels sont les principes d’une gouvernance qui associerait les populations locales à la bonne gestion (préservation, développement et promotion) de la Phou Hin Phoun, en imaginant a minima des mécanismes de consultation de ces populations.

L’ensemble de ces recherches viendront nourrir le futur plan de gestion, en en constituant ses fondements, document nécessaire au développement durable des activités touristiques sur le territoire.

Faire connaître les bonnes pratiques, les expériences suivies dans d’autres provinces ou régions du monde et les leçons qui en ont été tirées est une démarche essentielle pour montrer en quoi un modèle est utile et ainsi rassurer les partenaires locaux quant à son efficacité et sa viabilité.

# **Description des prestations et des livrables**

Cette étude doit déterminer toutes les formes de gouvernance qui sont en place au Laos dans la gestion des sites naturels touristiques, ainsi que tous les modèles étant et/ou ayant été à l’étude. Pour se faire, les cadres légaux devront être minutieusement étudiés, les autorités et organisations internationales mises à contribution. Il s’agit in fine de dresser un tableau complet de tout ce qui pourrait légalement exister en termes d’intercommunalité et de gestion coopérative/ gouvernance partagée, même les modèles n’existant pas encore pour le moment mais qui sont juridiquement envisageables. L’expert devra porter une attention particulière aux expériences réussies comme aux échecs, en analysant les raisons des difficultés rencontrées dans certains cas et non d’autres.

Il s’agit d’identifier des sites naturels laotiens présentant une activité touristique et d’analyser la façon dont ils fonctionnent localement (habitants, autorités locales, acteurs privés, organisations internationales…), sur le plan national (ministères, organisations internationales) voire international (si insérés dans un réseau international. EX : UNESCO).

Plus précisément, il conviendra de mettre ces analyses en perspective avec le territoire d’action identifié, le nord de l’aire protégée de Phou Hin Poun en Khammouane, où l’Union Internationale de Conservation de la Nature travaille également à la mise en place d’un système de gouvernance durable. Afin d’éviter les redondances, d’optimiser les informations et d’embarquer les acteurs locaux dès le départ, il conviendra d’intégrer la réflexion sur le plan de gestion du patrimoine géologique et sur la gouvernance de l’aire protégée, au travail réalisé par l’UICN sur le plan de gestion de la Phou Hin Poun.

L’objectif général de l’étude est de dresser un état des lieux des modes de gouvernance existant au Laos pour les sites naturels touristiques. Il conviendra d’abord d’adopter une démarche didactique, de vulgarisation autour des questions élémentaires que sont :

* pourquoi la gestion doit-elle être organisée et planifiée,
* comment le plan des gestions et la structure de gouvernance fonctionnent ensemble,
* qu’est-ce que la bonne gouvernance (gestion collective d’un territoire),
* quelles caractéristiques des sites naturels au Laos justifient la mise en place d’un système de gestion adapté (pression foncière de la part d’entreprises privées, pression sur les ressources naturelles, peu de respect des régulations) etc.

En effet, les institutions au Laos, en particulier au niveau des provinces, se caractérisent par une faible capacité institutionnelle. Il sera important d’expliquer et d’illustrer par des exemples concrets, la nécessité d’une bonne gouvernance des espaces naturels développés pour le tourisme. Par ailleurs, il conviendra de porter une attention particulière aux systèmes de gestion les plus simples à mettre en place/maintenir et moins onéreux possibles, afin de permettre au territoire ciblé de mener une action pérenne.

Les objectifs spécifiques sont de répertorier les bonnes pratiques qui ont fait leur preuve et sont susceptibles de pouvoir être dupliquées sur le territoire de la Phou Hin Phoun ; d’identifier les outils et mécanismes mis en place permettant d’impliquer efficacement tous les acteurs concernés (habitants, autorités locales, organisations internationales, secteur privé, experts, universitaires) dans la gouvernance du territoire ; de proposer des pistes viables de gouvernance à destination des autorités de la province de Khammouane. Il s’agit également d’identifier les législations nationales et locales applicables, d’identifier les institutions et entités (voire les personnes) clefs afin de développer un mode de gestion en accord avec les acteurs présents sur le territoire (les populations, les autorités et l’UICN).

**Liste des livrables attendus :**

* Un document de synthèse, qui sera ensuite traduit en lao, qui devra :
* Expliquer les différents cadres législatifs relatifs à la gestion des aires nationales protégées, parcs nationaux et sites naturels touristiques applicables au Laos et dans la zone d’action du projet KARST
* Décrire l’organisation administrative du territoire d’action : niveaux administratifs, compétences, moyens, budget, rôles, organisation, nombre, échelle de taille, etc.
* Décrire les acteurs impliqués dans le développement touristique de l’aire protégée présents sur le territoire d’action : typologie des acteurs (privé, public, institutions, communauté), rôle, relation entre les différents acteurs, lieu d’activités etc.
* Présenter les différentes formes de gestion hybride possible au Laos (intercommunalité, Association de développement local, agence de développement, fédération des acteurs …) : statuts, composition, reconnaissance de l’Etat, rôle et responsabilités, échelle de taille, compétences, moyens, budget, intérêt…
* Élaborer une liste d’exemples de modèles de gestion de gouvernance de destination touristique au Laos (études de cas). Voir exemple en annexe.
* Élaborer une liste d’exemples de modèles de gestion de gouvernance d’aires protégées au Laos (études de cas). Voir exemple en annexe.
* Une liste de recommandations pour accompagner les autorités et des outils méthodologiques pour une mise en pratique effective de ces recommandations, afin de guider étape par étape les autorités dans les différentes démarches à effectuer

# **Calendrier**

Envoi des offres avant le 30 novembre 2021.

Sélection de l’expert le 15 décembre 2021 au plus tard.

Démarrage de l’étude au mois de janvier 2022 et remise de tous les livrables doit être effectuée au mois de mars 2022.

Pour faire parvenir les offres, merci d’envoyer proposition financière et document détaillant la méthodologie à l’adresse suivante : tetraktys.recrutement@gmail.com